SOLVABILITÉ 2

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AE043	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	812,00 €

LIEUX ET DATES:

PARIS

- Du 04/10/2023 au 04/10/2023

OBJECTIFS

- Apprécier Solvabilité 2, le contenu des 3 piliers et leurs enjeux
- Maîtriser les méthodes d'évaluation du pilier 1
- Se familiariser avec le système de gouvernance et le reporting prudentiel

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à moinscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

<u>Modalités pédagogiques :</u> Vision complète de l'environnement Solvabilité II Cas pratiques de calcul du pilier I

Formateur(s):

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance automobile, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Généralités solvabilité 2 : pilier 1, pilier 2, pilier 3
- B. Bilan prudentiel
- C. Définition et calcul des BE vie
- 1. Généralités
- 2. Calcul du Best Estimate Vie en pratique
- 3. Etude d'un exemple
- D. Définition et calcul des BE non vie
- 1. Généralités
- 2. BE de sinistres
- 3. BE de primes
- 4. BE de rentes
- 5. BE de cession
- E. Marge pour risque
- F. Principes de la formule standard
- G. Modèle interne
- 1. Du modèle standard au modèle interne
- 2. Modèle interne partiel
- 3. Comment se lancer dans la construction d'un modèle interne ?
- 4. Démarche à suivre pour l'approbation
- 5. Documentation et gouvernance
- H. Sous-modules du SCR, le MCR
- 1. SCR non vie
- 2. SCR vie
- 3. SCR santé
- 4. SCR de contrepartie
- 5. SCR de marché
- 6. SCR opérationnel
- 7. Ajustement
- 8. MCR
- I. Système de gouvernance
- 1. Généralités
- 2. Rôle du conseil d'administration
- 3. Politiques écrites
- J. Reporting prudentiel
- 1. Rapports
- 2. Etats QRT
- K. Ouverture et actualités solvabilité 2
- 1. Décomposition des SCR
- 2. Révision de la directive

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours:

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Chargés d'études actuarielles et actuaire des organismes d'assurances et du conseil

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :

L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici

PRÉ-REQUIS

Connaissance de base en assurance

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à <u>mo-inscriptions@ifpass.fr</u> au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

812,00 € Exonérés de TVA Déjeuners offerts

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 17/12/2025 à 01:59